

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1..1

Évaluation

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : espaces ruraux ; Sorties de guerre

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3



Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Comment l'étalement des activités urbaines dans le monde provoque-t-il des conflits d'usage dans les espaces ruraux ?

Votre réponse pourra décrire l'étalement des activités urbaines et expliquer les conflits d'usage qui en découlent en identifiant les acteurs concernés.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant les deux documents, vous montrerez la perception du traité de Versailles dans le camp des vainqueurs et dans celui des vaincus.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : extrait du message du Président Woodrow Wilson à la nation américaine, 29 juin 1919

« Le traité de paix a été signé. S'il est ratifié, et s'il est exécuté dans toute la sincérité de ses termes, il sera la charte d'un nouvel ordre de choses pour le monde. Dans les obligations et les châtements imposés à l'Allemagne, il est certainement dur, mais cette sévérité découle seulement des grandes offenses commises par elle, offenses qui doivent être redressées et compensées. Il n'impose rien que l'Allemagne ne puisse faire et elle peut regagner sa juste position dans le monde si elle en remplit les termes honorablement et avec promptitude.

C'est plus qu'un traité de paix avec l'Allemagne ; il rend à la liberté de grands peuples qui jamais encore n'avaient pu trouver le chemin de cette liberté. Il termine, définitivement, un ancien et intolérable ordre de choses sous lequel des petits groupes d'hommes égoïstes se sont servi des peuples de grands empires pour satisfaire leurs désirs ambitieux de domination. Il unit les libres gouvernements du monde en une ligue permanente dans laquelle ils sont engagés à employer leurs forces réunies pour maintenir la paix en maintenant le droit et la justice [...].

Il substitue un nouvel ordre, sous lequel [...] les peuples qui ne sont pas encore politiquement conscients et ceux qui sont prêts pour leur indépendance, mais ont encore besoin d'être protégés et guidés, ne seront plus soumis à la domination et à l'exploitation de nations plus puissantes, mais recevront d'appui amical et les conseils utiles de gouvernements qui s'engagent à répondre devant l'humanité de l'exécution de leur tâche en acceptant d'être guidés par la [Société] des nations. Il reconnaît les droits inaliénables des nations, le droit des minorités, la sainteté des croyances religieuses et la liberté des cultes. [...] C'est pour cette raison que je parle

